

UN RÉGIME DES RETRAITES DURABLEMENT DANS LE ROUGE

Alors que le président de la République tente de relancer le sujet de la réforme des retraites, la situation du système des retraites semble être légèrement meilleure qu'annoncé en novembre dernier mais le régime reste largement déficitaire, indique le Conseil d'orientation des retraites (COR) dans son rapport annuel, qui doit être présenté jeudi, et dont *Le Figaro* s'est procuré une copie.

« Le solde de l'année 2020 et plus encore celui de l'année 2021 sont améliorés par la baisse des dépenses liées à la surmortalité due à la crise sanitaire », indique le COR. Le solde annoncé en novembre dernier est ainsi revu à la hausse de 0,3 point en 2020 (la contraction de l'activité ayant été moins forte que prévu) et de 0,1 point en 2021 (avec la prise en compte de la surmortalité en fin d'année 2020 et en 2021). Pour autant, le système reste en déficit. Malgré la surmortalité liée à la pandémie, les dépenses de retraites ont continué de progresser en 2020, de l'ordre de 1% en plus de l'inflation. Les recettes, quant à elles, ont plongé de 4%, en grande partie à cause de la baisse des rentrées de cotisation.

Résultat, le système de retraites a enregistré un déficit de 18 milliards d'euros en 2020, soit 0,8% du PIB. Si l'on tient compte du transfert exceptionnel de 5 milliards du Fonds de réserve des retraites (FRR), le déficit se réduit à 13 milliards, soit 0,6% du PIB. Avec le rebond attendu en 2021, « la situation financière du régime se redresserait jusqu'en 2023 mais resterait en déficit, entre 0,3% et 0,1% du PIB selon les hypothèses », indique le COR. À plus longue échéance, « le solde du système de retraites varierait entre +2,1% et -0,7% du PIB en 2070 selon les scénarios et la convention retenus ». Mais le retour à une situation excédentaire, dans le scénario le plus optimiste, ne serait obtenu qu'en contrepartie d'une contribution financière de l'État en tant qu'employeur des fonctionnaires plus importante... et d'une dégradation équivalente du budget de l'État. Sinon il resterait déficitaire. Dans tous les cas, la baisse relative des pensions par rapport aux salaires des actifs, devrait conduire à une baisse du niveau de vie des retraités. **MARIE-CÉCILE RENAULT**

Europe sociale Etats désunis

L'Europe, elle te dépouille ou elle te sauve, ça dépend des années», juge Filipe Costa, du haut de ses 19 ans. L'histoire de ce jeune Portugais et de sa famille résume à elle seule les errements des politiques européennes depuis quinze ans. Au début de la crise des dettes souveraines de 2010, sa mère, chef de cuisine, a perdu son emploi. Le Portugal s'enfonçait alors dans une double loureuse récession, aggravée par les mesures d'austérité imposées au pays par la «troïka» (Fonds monétaire international, Commission et Banque centrale européenne). «Il n'y avait plus de boulot, plus d'espoir, tout le monde partait. Alors, comme beaucoup d'autres, on a émigré au Brésil», raconte Filipe, qui avait 9 ans à l'époque.

En 2016, sa mère et lui sont revenus à Lisbonne, au moment où l'économie portugaise redécollait, grâce au tourisme. En 2019, le jeune homme a quitté le lycée pour travailler dans l'un des restaurants de la capitale. «C'était l'euphorie, mais tout s'est effondré avec le Covid: je me suis retrouvé sur le carreau.» Jusqu'à ce qu'il intègre une formation de mécanicien, fin 2020, grâce à «Garantia Jovem», la «garantie jeunes»: un dispositif qui aide les jeunes sans formation à se réinsérer, avec des financements européens. «Voilà: l'Europe nous a chassés et, maintenant, elle m'aide à relever la tête, conclut-il. Mais qui sait si ça va durer?»

Soutenir les jeunes, aider ceux qui ont perdu leur emploi durant la pandémie, ne pas commettre les mêmes erreurs qu'en 2010: telles sont les promesses que les dirigeants européens mettent aujourd'hui sur la table pour le monde d'après. «Pendant la crise, le modèle social européen a été bien plus protecteur que celui des Etats-Unis», souligne Clément Beaune, le secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes. Cela avec le chômage partiel, financé en partie par des emprunts européens (le programme SURE), les aides déployées pour les ménages et les entreprises ou, encore, le plan de relance de 750 milliards d'euros, égrené-t-il.

Parce qu'il en faudra bien plus pour effacer les séquelles que la pandémie laissera sur nos économies, les pays membres ont pris trois engagements supplémentaires lors du sommet social de Porto, les 7 et 8 mai: réduire de 15 millions le nombre de personnes menacées par la précarité en Europe, porter à 78 % la part des 20-64 ans en emploi et assurer qu'au moins 60 % des adultes suivent une formation tous les ans – le tout, d'ici à

Si la pandémie a révélé les failles de l'UE, elle a aussi relancé la volonté commune d'agir pour offrir aux citoyens un **modèle social plus protecteur**. Mais ce projet, qui exige une convergence des Etats sur la fiscalité et le libre marché, est loin de faire l'unanimité

2030. Une sacrée gageure, lorsque l'on sait que le taux d'emploi ne dépasse guère les 60 % en Italie ou en Grèce et que le taux de pauvreté culmine à plus de 20 % en Bulgarie, en Lettonie ou en Estonie. «Nous allons construire une Europe sociale forte», assure régulièrement la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen.

«UN CONCEPT UN PEU FLOU»

Mais, au-delà de ces belles promesses, que signifie l'Europe sociale, au juste? «C'est là que tout se complique: c'est un concept un peu flou, personne n'en donne la même définition», constate Philippe Pochet, directeur général de l'Institut syndical européen

(European Trade Union Institute, ETUI), spécialiste du sujet. Illustration: «Faire l'Europe sociale, c'est fournir une protection aux travailleurs européens», estime Luca Visentini, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats. «C'est coordonner les différents modèles sociaux et s'assurer que les politiques européennes produisent du mieux-disant social», juge David Rinaldi, de la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS). «Vu de l'extérieur, elle incarne surtout les spécificités du modèle européen, plus protecteur que celui des Etats-Unis, malgré les différences nationales et les actions visant à le renforcer», ajoute Sofia Fernandes, chercheuse à l'Institut Jacques-Delors.

En théorie, les questions sociales relèvent essentiellement des prérogatives nationales – en la matière, l'UE joue plutôt un rôle d'appui et de coordination. En 1957, le traité de Rome créant la Communauté économique européenne ne disait pas grand-chose sur le sujet. Mais il instaura tout de même le Fonds social européen (80 milliards d'euros sur 2014-2020), chargé de promouvoir l'emploi et l'insertion. En France, celui-ci finance une foule de petits projets locaux, comme un restaurant employant des salariés handicapés dans la Garonne ou un programme d'aide aux SDF à Paris.

Surtout, au fil des décennies, malgré ses pouvoirs limités, l'UE a déployé un socle de normes communes, comme la durée hebdomadaire du travail limitée à 48 heures, l'âge minimum légal du travail à 15 ans ou encore le congé maternité d'au moins 14 semaines. «On l'a oublié, mais, en Espagne, au Portugal et en Grèce, ces normes communes ont longtemps contribué à tirer les standards nationaux vers le haut», rappelle Maurizio Ferrara, professeur de sciences politiques à l'université de Milan. «Au début, l'idée que la croissance favoriserait un rattrapage économique et social dans les pays les moins riches a plutôt bien fonctionné», ajoute Massimiliano Mascherini, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofond).

POLITIQUES DE RIGUEUR

Mais tout a changé autour de 2004, lorsque les gouvernements, alors à majorité libérale et conservatrice, ont installé une Commission favorable à la dérégulation et à la modulation salariale, dirigée par José Manuel Barroso. «Celle-ci a balayé l'agenda social, par la suite dominé par les règles budgétaires communes étouffant tout le reste», estime Jean-Claude Barbier, directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste des systèmes sociaux européens. La crise de 2008 n'a rien arrangé: les politiques de rigueur instaurées dès 2010 ont favorisé la flexibilisation des marchés du travail et la libéralisation des systèmes sociaux, accentuant la récession. «Cette crise a fait de gros dégâts, l'Europe est dès lors apparue comme la source des problèmes auprès d'une partie des citoyens du Sud», regrette Maurizio Ferrara. Surtout, les défauts de la construction européenne sont apparus au grand jour: la convergence des niveaux de vie espérée n'a pas fonctionné pour tout le monde, en partie parce qu'il manque de vrais mécanismes de solidarité budgétaire à l'union monétaire. «Le marché unique et l'euro ont favorisé la concentration des activités dans les grands pôles de compétitivité, au détriment des petites villes et des zones périphériques», résume Shahin Vallée, chercheur au Conseil allemand pour les affaires étrangères (DGAP). Une tendance que les fonds structurels, concentrés sur les infrastructures, n'ont pas su enrayer.

Et aujourd'hui? Le ton a quelque peu changé. En 2017, à Göteborg (Suède), les Européens ont adopté un socle de droits sociaux communs, à savoir une série de principes (égalité des chances au travail, formation tout au long de la vie, aide à l'enfance...) censés être déclinés dans les années à venir et réaffirmés lors du sommet de Porto.



Manifestants à Porto (Portugal), où s'est tenu, les 7 et 8 mai, le sommet sur la politique sociale de l'UE. MIGUEL RIOJA/AFP

La Commission planche également sur une directive sur les salaires minimums, elle a renforcé la « garantie jeunes » l'été dernier, elle veut mieux protéger les travailleurs des plates-formes... « L'Europe de 2020-2021 n'est plus l'Europe de 2009-2010, celle de la "troïka" et de la rigueur, estime Clément Beaune, assurant que la France, lorsqu'elle prendra la présidence du Conseil de l'UE, en janvier 2022, accélérera encore les travaux sur ces sujets. Elle a changé de logiciel, même si les citoyens européens ne le réalisent pas complètement encore. »

Vraiment? Jusqu'à quel point? Comme souvent lorsqu'il s'agit d'Europe, le camp du verre à moitié vide offre une lecture diamétralement opposée de celle du verre à moitié plein. En partie car le changement de logiciel défendu par la France, ou encore le Portugal, ne fait pas consensus parmi les Etats membres. « Beaucoup de pays ne veulent pas que l'Europe mette le nez dans le social, qui reste leur prérogative », résume Jean-Claude Barbier. Cela, pour des raisons très différentes.

« UN BOND DE GÉANT »

Les pays nordiques s'opposent au projet de salaire minimum commun, comme à toute mesure susceptible de dégrader, à leurs yeux, leur modèle et leurs négociations collectives nationales. A l'inverse, les pays de l'Est craignent de se voir imposer des standards élevés nuisant à leur avantage compétitif: bas salaires et faible fiscalité sur les entreprises.

Même si elle assouplit ses positions, l'Allemagne redoute que cela se traduise par un relâchement du sérieux budgétaire. « Les différences de modèles sociaux et de capitalisme entre les pays membres compliquent la convergence », explique Pawel Tokarski, spécialiste de la zone euro à l'Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité (SWP), à Berlin. « Du coup, l'intérêt d'une politique centralisée en matière sociale n'est pas évident », ajoute Niels Frederic Poitiers, du centre de recherche Bruegel, à Bruxelles.

En outre, le projet d'une « Europe sociale forte » reste entravé par la concurrence fiscale à laquelle se livrent les Etats, même si un projet d'impôt minimum sur les sociétés commun à 15 % est sur la table. Et il pèse souvent bien peu à côté de la puissante Europe

de la concurrence, où les prérogatives de la Commission sont plus larges. « L'idée qu'il ne faut pas enrayer le libre marché reste très ancrée dans les institutions, cela entre parfois en contradiction avec les objectifs de protection », reconnaît un diplomate européen.

S'ajoute à cela les règles du pacte de stabilité limitant le déficit public à 3 % du PIB et la dette à 60 % du PIB. Pour le moment suspendues, elles doivent revenir sur la table en 2022. « Si on ne les révisé pas pour laisser une vraie place à l'investissement social dans les dépenses publiques, rien ne changera vraiment », prévient Pervenche Bérès, ancienne présidente de la commission des affaires économiques et monétaires au Parlement européen (2004-2009). « Le fiscal tient le social en l'état. » Elle regrette également que le plan de relance européen n'affiche aucun objectif chiffré en matière sociale. Or, si la

« L'EUROPE DE 2021 A CHANGÉ DE LOGICIEL, MÊME SI LES CITOYENS EUROPÉENS NE LE RÉALISENT PAS ENCORE »

CLÉMENT BEAUNE
secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes

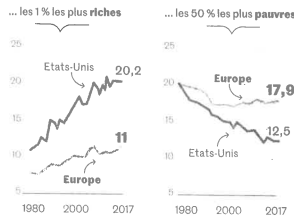
transition écologique ne s'accompagne pas d'un réel effort de formation pour ne pas laisser les travailleurs de la « vieille économie » sur le côté, elle aggravera les inégalités. « C'est vrai, mais l'UE a malgré tout fait un bond de géant depuis un an », insiste Massimiliano Mascherini, citant la solidarité inédite instaurée avec le plan de relance européen, versé en partie sous forme de subventions, et les emprunts communs de SURE. Les pessimistes soulignent que ces mécanismes sont temporaires et que les tenants de l'austérité ressortiraient du bois dès que la pandémie sera derrière nous. Les optimistes, eux, veulent croire que les engagements pris à Porto attestent que l'Europe a enfin pris un virage social. En tout cas, sur le papier. « Car maintenant, le défi va être de ne pas décevoir ces promesses », conclut Sofia Fernandes. ■

MARIE CHARREL

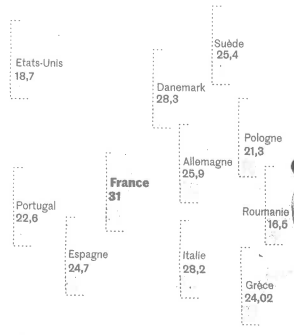
Un projet en chantier

Le modèle européen est plus protecteur que celui des Etats-Unis...

Part du revenu national (avant impôt) captée par...

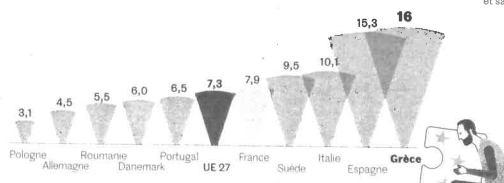


Niveau des dépenses sociales, en 2020, en % du PIB

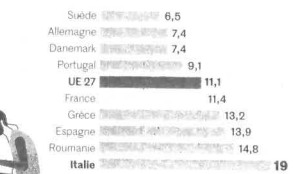


... mais de grandes disparités existent en matière d'emploi...

Taux de chômage au sens du BIT, en %, en mars 2021

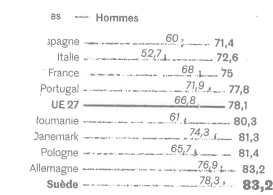


Part des 15-24 ans ni scolarisés, ni en formation et sans emploi (NEET), en 2020, en %

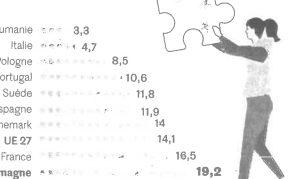


... et d'égalité femmes-hommes...

Part de l'emploi, en 2020, en %

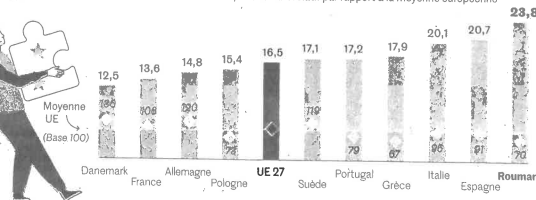


Ecart de salaires au détriment des femmes, en 2019, en %

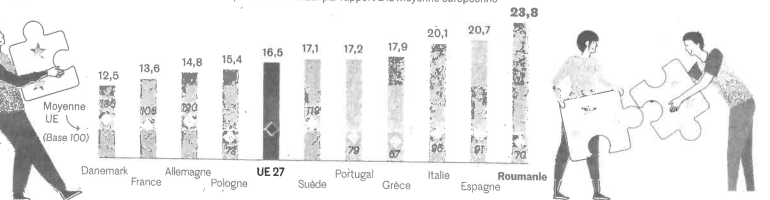


... et de niveaux de vie

Taux de pauvreté en 2019, en %



PIB par habitant relatif par rapport à la moyenne européenne



Infographie : Marie Charrel, Marianne Pasquier

Sources : OCDE, Eurostat, World Inequality Lab

Le désert bancaire s'étend

La France a perdu 3 700 agences en dix ans, selon des données collectées par Infostat Marketing pour MoneyVox que nous dévoilons. Si les réseaux s'adaptent aux nouveaux usages, des Français sont privés de certains services.

VICTOR TASSEL

LA TENDANCE paraît inéluctable. Dans un monde de plus en plus digitalisé, les banques traditionnelles s'adaptent et réduisent leur présence physique. Selon une étude Infostat Marketing pour Money Vox, 3 700 agences bancaires ont baissé le rideau ces dix dernières années en France. L'Hexagone en compte aujourd'hui 32 000 - 36 000 si l'on comptabilise les relais postaux et agences communales. « La France avait le réseau le plus dense d'Europe, avec l'Espagne. Il est assez normal d'observer une opération de rationalisation des agences », souligne Maxime Chipoy, directeur général de MoneyVox.

Face à la concurrence féroce des banques en ligne, la baisse des taux d'intérêt et la fréquentation des agences en baisse constante, maintenir un réseau physique coûte cher. « Les banques ont dû revoir leur structure de coûts. Mais il y a un vrai risque d'isoler les populations les moins

digitalisées et réduire encore l'accès aux services bancaires. Les banques n'ont pas qu'un rôle d'entreprise, elles ont aussi un rôle social, insiste Anne-Claire Bennevault, conseillère dans la transition digitale auprès de grands groupes financiers. Délaisser les agences physiques me paraît être une mauvaise stratégie. » Certains villages se retrouvent même dans un désert bancaire, où le conseiller autrefois à portée de main est désormais à plusieurs dizaines de kilomètres.

Les zones rurales, les plus touchées

La France comptait en 2019 53 agences pour 100 000 habitants, contre 60 en 2009, selon les chiffres de la Banque centrale européenne. Les réseaux traditionnels ont surtout quitté les zones rurales. D'autres ont préféré réaliser des « regroupements » dans de grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille...) pour conquérir de nouveaux territoires, en suivant la croissance démographique. « Lorsqu'un réseau ferme une agence, c'est, dans une très grande majorité des cas, parce qu'il y en a une autre à une distance raisonnable. D'autres sont ouvertes dans des nouveaux quartiers en même temps que les villes évoluent », appuie-t-on à la Fédération bancaire française (FBF).

La stratégie de fermeture est surtout adoptée par les banques dites commerciales (LCL, Société générale, BNP Paribas), qui ont fermé entre 10 et 15 % de leurs réseaux. La Société générale a d'ailleurs annoncé que 600 agences supplémentaires allaient disparaître après son rachat du Crédit du Nord. « Notre clientèle est avant tout citadine, nous nous concentrons là où nos clients ont besoin de nous », clame-t-on en chœur à la direction de ces trois grandes banques.

Les banques mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel, Groupe BPCE...), elles,

gardent un maillage important et repoussent, autant que possible, la fermeture d'une agence. Au Crédit agricole, réputé pour son ancrage territorial, la règle est une agence à 15 km maximum. « Nous essayons de garder nos lieux physiques dans les petites communes. Mais, quand il n'y a plus que 300 ou 400 clients, et une ou deux visites par jour, cela n'a pas de sens de rester ouvert, avance Marie-Agnès Chesneau, directrice clients et innovation à la Fédération nationale du Crédit agricole. Notre stratégie n'est pas de fermer, mais d'accroître l'utilité de nos agences. »

« Si vous proposez moins de services, les gens viennent moins »

Et son utilité n'est plus la même que par le passé. Fini, ou presque, les opérations simples (virement, retrait...) Désormais, chaque rendez-vous physique doit apporter « une valeur ajoutée ». Une stratégie dangereuse, selon Bérengère Dubus, dirigeante de la société FI Courtage et spécialiste des relations banque-client qui pointe la responsabilité des réseaux dans la désertion des agences. « Par souci d'économies, elles ont réduit les services rendus en agence pour se concentrer sur ce qui était rentable. Si vous proposez moins de services, les gens viennent moins, c'est un engrenage, expose-t-elle. Au final, il y a un réel déclin des banques, ce qui explique l'appétence pour les banques en ligne et la place prépondérante des courtiers. »

DÉCRYPTAGE | Des horaires d'ouverture inadaptés

LES BANQUES se plaignent que les clients désertent les agences. Encore faut-il qu'elles soient ouvertes quand les Français peuvent s'y rendre ! L'étude d'Infostat Marketing pour MoneyVox pointe un décalage patent entre les horaires d'ouverture d'une agence et la vie active des particuliers. En moyenne, l'amplitude horaire est de 30 heures par semaine, soit 6 heures par jour pour une semaine de 5 jours. « Mais en fermant entre 12 heures et 14 heures, et après 17 heures, les agences sont en horaires décalés par rapport au quotidien des gens », relève Maxime Chipoy, président de MoneyVox. « Cela crée un mal-être chez les conseillers, qui ne voient pas leur travail être valorisé, observe Bérengère Dubus, dirigeante de FI Courtage et spécialiste de la relation banque-client. Il faut apporter de la flexibilité et de la souplesse ! »

L'amplitude horaire varie en fonction des territoires (voir infographie). Dans les départements ruraux, elle n'excède pas les 30 heures par semaine. Il existe même une « diagonale du vide horaire », des Ardennes à l'Ariège, où les agences sont souvent ouvertes moins de 25 heures par semaine. À l'inverse, à Paris et en petite couronne, la moyenne est de 36 heures. « Cela ne suffit pas.

Les clients sont principalement des cadres, dont les horaires de travail dépassent assez largement celles des banques ! », lance Maxime Chipoy.

Ne plus fermer entre midi et deux

L'ouverture en début de soirée semble, à première vue, nécessaire pour permettre aux foyers de visiter leur conseiller. Or, selon Frédéric Vuyonnet, président du Syndicat national de la banque et du crédit (SNB), cela ne réglerait pas tout. « Des études ont été réalisées. Elles montrent en général que les Français n'ont pas envie de passer à la banque après une journée de travail, appuie-t-il. Des expérimentations ont été faites, cela n'a pas amené d'augmentation de fréquentation. »

En revanche, l'ouverture entre midi et 14 heures semble davantage efficace. Cela offre la possibilité aux actifs de passer en agence pendant leur temps de pause sans empiéter sur leur travail ni leur vie personnelle. « C'est une piste sérieuse, et nombre de banques commencent à s'y mettre, reconnaît Frédéric Vuyonnet. Il peut y avoir quelques réticences des employés, mais la convention collective ne l'empêche en rien. Pour ma part, j'y suis favorable ! »

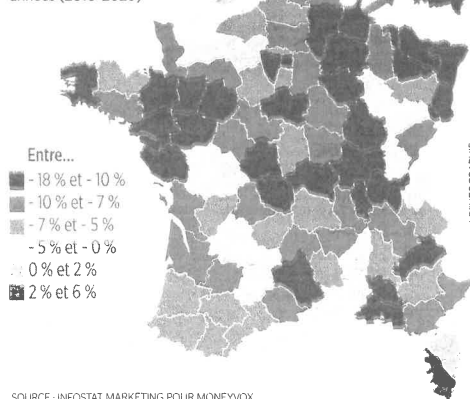
VT.

“
Quand il n'y a plus que 300 ou 400 clients, et une ou deux visites par jour, cela n'a pas de sens de rester ouvert
 MARIE-AGNÈS CHESNEAU,
 DIRECTRICE CLIENTS ET INNOVATION
 À LA FÉDÉRATION NATIONALE
 DU CRÉDIT AGRICOLE

Un réseau beaucoup moins dense

Variation du nombre d'agences entre 2010 et 2020

3 700 agences bancaires fermées ces dix dernières années (2010-2020)



SOURCE : INFOSTAT MARKETING POUR MONEYVOX.

Transition écologique : la fin du chauffage au fioul repoussée à mi-2022

ENVIRONNEMENT

Muryel Jacque
@MuryelJacque

Les chaudières au fioul viennent de se voir accorder un léger sursis. Le décret interdisant toute nouvelle installation n'entrera en vigueur que mi-2022, a fait savoir la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili. Leur fin était prévue initialement le 1^{er} janvier 2022, et dès le 1^{er} juillet de cette année dans les bâtiments neufs, logements comme bâtiments professionnels. Mais, en sortie de crise du Covid-19, la filière « très atomisée » a réclamé un peu plus de temps pour former ses employés à l'installation des autres types d'équipements (pompes à chaleur, granulés bois, etc.), explique-t-on au ministère.

« Le projet de décret a été largement concerté avec les acteurs de la filière de chauffage », a rapporté Barbara Pompili, lors d'une audition devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale en fin de semaine dernière. Le décret, qui prévoit la possibilité de dérogations dans certains cas, doit être transmis « très prochainement » au Conseil d'Etat. Mais la ministre concédait lundi matin sur France 2 qu'« il y a une volonté, dans la période, d'y aller tranquillement. Nous voulons faire comprendre aux gens la nécessité d'évoluer ».

Si le chauffage au fioul est en déclin depuis des années, 3,25 millions de logements l'utilisent encore, dont 1,3 million dans des zones qui ne sont pas raccordées au gaz. C'est donc environ 3,9 % de la population française qui se trouve concernée à terme par un changement de chaudière.

Avec les coups de pouce CEE (certificats d'économies d'énergie), 242.000 chaudières ont pu être changées depuis janvier 2019, selon le ministère de l'Ecologie. Le rythme actuel est de 10.000 chaudières par mois. « Si on regarde juste les coups de pouce CEE,



Très atomisée, la filière a réclamé plus de temps pour former ses employés à l'installation des autres types d'équipements (ci-dessus, chaudière à granulés de bois). Photo Shutterstock

on peut dire qu'il y a besoin d'accélération », reconnaît Barbara Pompili. Mais elle assure que la France peut toujours atteindre son objectif d'éradiquer les installations au fioul d'ici à dix ans.

Ce n'est pas l'avis du député Julien Aubert (LR), pour qui « le gouvernement devra revoir sa copie ». Lors de l'audition de Barbara Pompili par la commission des Finances, l'élu du Vaucluse jugeait qu'il serait « sage » de reporter « d'au moins cinq ans »

la sortie du fioul, soulignant au passage que « la politique engagée est mal perçue » par les Français.

« Nombreuses fake news »

« On ne demande à personne d'arrêter d'utiliser sa chaudière ou de la changer quand elle fonctionne encore », a martelé la ministre lundi matin, précisant que les installations pourront continuer à être réparées si elles tombent en panne. Au passage, elle en a

profité pour dénoncer « une des nombreuses fake news qui circulent ».

Ce n'est pas la seule mesure environnementale que l'exécutif retarde pour tenir compte des effets de la crise. Il y a deux semaines, la fin de l'avantage fiscal accordé au gazole non routier (utilisé notamment par les engins de BTP) avait été décalée pour la troisième fois, cette fois au 1^{er} janvier 2023, pour ne pas fragiliser les entreprises du secteur. ■

Mardi 8 juin 2021
www.lesechos.fr